



Avis de Soutenance

Monsieur David CRANSAC

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Essai sur les finalités du procès pénal contemporain*

dirigés par Madame Catherine GINESTET

Soutenance prévue le **lundi 11 septembre 2017** à 14h00

Lieu : Université Toulouse 1 Capitole - Toulouse  
salle des Thèses

#### **Composition du jury proposé**

Mme Catherine GINESTET	UT1 - Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
M. Étienne VERGÈS	Université Grenoble Alpes	Rapporteur
M. Xavier PIN	Université Jean Moulin Lyon III	Rapporteur

**Mots-clés :** Procès équitable, Vérité, Justice, Libertés publiques, Droits de l'homme, Pénologie

#### **Résumé :**

Depuis toujours le procès pénal fascine autant qu'il effraie, tant en raison de la grandeur des valeurs qu'il protège que du caractère à la fois commun et spectaculaire de son cérémonial et de son langage. Pour autant, l'intégrité du fonctionnement de l'institution judiciaire et sa capacité à répondre au phénomène criminel sont aujourd'hui, plus que jamais, contestées par l'opinion publique. D'où un tel discrédit sur la justice pénale provient-il et comment y remédier ? Philosophiquement bâti sur les notions de justice et de vérité, le procès pénal contemporain se révèle bien éloigné de ces concepts dans sa mise en œuvre. Le renforcement de l'impératif de célérité et de rentabilité des procédures judiciaires a profondément affecté la physionomie du procès pénal. En outre, l'affermissement de l'approche subjective du procès a parachevé son éloignement de ses finalités traditionnelles, tendues vers la préservation des intérêts de la société dans son ensemble. L'analyse se propose de livrer une réflexion d'ampleur sur les finalités du procès pénal contemporain, seule de nature à réconcilier l'institution avec ses bénéficiaires. Pour ce faire, il s'agira de procéder à la critique des finalités dévoyées du procès pénal. Elle ambitionne également de dresser les perspectives du procès pénal de demain, dont les finalités seraient restaurées dans le sens d'une réconciliation des Français avec leur justice.